



## **REVUE DE PRESSE**

**Vendredi 11 octobre 2019**



## Le nombre d'exécutions dans le monde au plus bas depuis dix ans

### Les 7 pays qui ont exécuté le plus de prisonniers en 2018



Source : Amnesty International

La 17<sup>e</sup> Journée mondiale contre la peine de mort est organisée chaque 10 octobre depuis 2003.

Alors que **106 pays** ont l'abolie pour tous les crimes à ce jour, la **peine de mort** reste en vigueur dans **56 pays** dans le monde.

En 2018, **20 pays** ont procédé à des exécutions. Une hausse du nombre des exécutions a été enregistrée notamment au **Bélarus**, aux **États-Unis**, au **Japon**, à **Singapour** et au **Soudan du Sud**. La **Thaïlande** a repris les exécutions et le **Sri Lanka** menaçait de faire de même.

■ En 2017, la tuberculose bovine touchait le troupeau d'Anne Galais, éleveuse à Nonac ■ Elle vient de publier un roman sur ce drame ■ Alors que les mesures de lutte contre cette maladie sont renforcées.



Anne Galais vient de publier son premier roman, «Les Vaches aiment le yaourt. Se relever après la tuberculose bovine».

Photo Quentin Petit

## La nature des sols en question

Le Groupement de défense sanitaire de Charente (Ted-16-GDS), association d'éleveurs partenaires des services publics et des vétérinaires, a pour mission de gérer les prophylaxies. Il travaille régulièrement avec le laboratoire d'analyses et de recherche départemental dirigé par Bruno Richoux. Les causes de la tuberculose bovine sont multiples, mais depuis cinq ans, les recherches menées par Philippe Dubois, vétérinaire-conseil du GDS, et le laboratoire ont mis en évidence un lien entre la qualité des sols, la faiblesse du système immunitaire et le développement de la tuberculose. «Il y a un faisceau d'indices qui nous fait penser que la nature de certains sols, notamment dans le Sud-Charente, entraîne une carence en oligo-éléments dans la nourriture des troupeaux et donc un déficit immunitaire», explique Bruno Richoux. Les bovins seraient donc moins résistants à la tuberculose. «L'une des solutions pour l'éleveur serait donc de revoir l'équilibre de la ration alimentaire des animaux.»

# Le roman d'une éleveuse meurtrie

Amélie BORGNE  
a.borgne@charentelibre.fr

«**L**es Vaches aiment le yaourt». Le titre du premier roman d'Anne Galais (1) intrigue. «C'est assez courant de donner du yaourt aux vaches pour renforcer leur flore intestinale, explique la jeune femme. Ils aiment ça. Je souhaitais montrer que comme nous, les vaches ont besoin de tendresse. C'est quelque chose de poétique.» La suite du titre l'est moins : «Se relever après la tuberculose bovine». Mais il a le mérite d'interpeller sur un drame sanitaire qui a touché plusieurs éleveurs du Sud-Charente. Y compris Anne Galais qui, quand elle n'écrit pas, élève des bovins avec son conjoint Thomas Jeanneau dans leur ferme de Nonac, entre Blanzac et Montmoreau. Fin 2017, ils apprennent qu'un cas de tuberculose a été détecté dans leur troupeau de 358 vaches lai-

tières prim'holstein. Après le traumatisme et plusieurs semaines d'attente et de questionnements, l'abattage total du troupeau est décidé.

### Le drame de voir partir ses bêtes

Dans ce roman, dont le personnage principal est Alice, une jeune femme qui élève seule ses vaches, Anne Galais a voulu raconter, dans un style parfois drôle et poétique, ce drame de voir partir soudainement ses bêtes. Elle a toujours aimé écrire depuis toute petite, en même temps que son travail. Elle a choisi la fiction «pour que ce soit plus audible pour les lecteurs». On trouve évidemment beaucoup de points communs avec le vécu de l'auteure et celui de ses confrères éleveurs : l'annonce de la maladie, les étapes vers l'abattage, la reconversion. Anne Galais et Thomas Jeanneau ont été indemnisés selon la valeur

bouchère du troupeau, pendant un an, à condition de recréer un cheptel. Mais plutôt que de reformer un troupeau de vaches laitières, ils choisissent de se reconverter dans les races à viande et achètent donc des limousines. Un vrai virage pour cette ferme dont le couple est la troisième génération d'éleveurs. Avec un cheptel de 200 mères, leur nouvel élevage est encore en phase de rodage.

«C'est un type d'élevage totalement différent et moins contraignant, affirme Anne Galais. On n'est plus obligé de se lever à 5 heures pour la traite, donc notre qualité de vie change. Les vaches à viande sont aussi moins gourmandes en nourriture, elles ont moins besoin de contact. Et c'est beaucoup plus long de remonter un troupeau de laitières, car elles mettent plus de temps à être productives.»

D'autant plus que la ferme manquait de main-d'œuvre après le départ d'un apprenti. «C'était compliqué au début car on a dû changer

notre matériel, réaménager nos bâtiments et les box, car les vaches à viande sont plus vives», explique Thomas Jeanneau. «On s'adapte!» assure Anne Galais. C'est aussi ce qu'elle a voulu montrer dans son roman, pour «donner une image vivante de reconversion, car ce n'est pas une fatalité».

«**O**n nous dit d'abattre nos troupeaux, mais que fait-on de la faune sauvage qui peut transmettre la maladie ?

Le roman est aussi une manière pour elle d'exprimer son ressenti sur la prise en charge de ce pro-

blème sanitaire. «J'ai capté ce que j'ai pu observer autour de moi, notamment certaines aberrations. Par exemple, on nous dit d'abattre nos troupeaux, mais que fait-on de la faune sauvage qui peut transmettre la maladie en mangeant dans les auge? Les recherches ne sont pas très poussées, on ne nous dit pas pourquoi notre troupeau a eu la tuberculose. D'autant plus que ces règles sont différentes d'un département à l'autre. Je pense que les éleveurs devraient mieux se faire accompagner.» Son livre l'a aidée à «tourner la page». Elle l'a distribué à ses collègues agriculteurs, aux confédérations, «pour consoler» certains éleveurs contraints, comme elle, de voir soudainement partir leurs bêtes. «J'ai eu de bons retours. Et on continue de se tenir au courant de ce qui se passe concernant la tuberculose et la campagne de prophylaxie qui commence ce mois-ci.»

(1) Le roman est à commander sur Amazon.

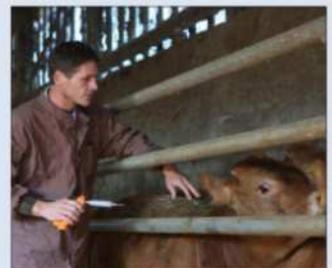
## Élevage

# La Charente compte six foyers de tuberculose

«**E**n 2019, six foyers de tuberculose bovine ont été comptabilisés, et entre dix et douze les années précédentes», affirme Philippe Dubois, vétérinaire-conseil du Groupement de défense sanitaire de Charente (Ted-16 GDS). La campagne de dépistage de 2018 a montré un taux de prévalence annuelle (taux de cheptels infectés sur l'ensemble des cheptels) en Charente de 1,23 %, contre 0,93 % en 2017. C'est ce cumul qui a incité les services de la préfecture à renforcer la campagne de dépistage de cette maladie début octobre. Un seul cas détecté dans un troupeau peut entraîner l'abattage total du cheptel. Le dépistage est donc obligatoire pour tous les troupeaux du département,

sur tous les bovins de plus de 24 mois, soit 1 300 cheptels pour 82 000 bovins. L'État participe à la réalisation des prophylaxies à hauteur de 6,15 euros par bovin tuberculé. «On se doutait que ça allait être renforcé, affirme Jean-Bernard Sallat, éleveur et vice-président de la chambre d'agriculture de la Charente. Bien sûr, avec 20 000 bovins supplémentaires à dépister tous les ans, cela fait beaucoup de travail en plus pour les éleveurs et les vétérinaires qui manquent déjà de main-d'œuvre (notre édition du 29 août), et c'est souvent un gros choc pour les éleveurs.» Mais il faut, selon lui, jouer le jeu, car sinon les conséquences sur l'économie de la filière seraient désastreuses. «La France est

déclarée indemne de tuberculose, explique l'éleveur. Si le nombre de cas positifs augmente, on perd ce statut européen. Pour continuer d'exporter des bovins, on serait alors obligé de refaire des tests avant tout départ vers l'étranger. Ce serait plus coûteux et le prix des bêtes baisserait.» De son côté, Yohann Guédon, président du comité d'élevage de la chambre d'agriculture, est sceptique. Il estime que «ce n'est pas forcément très justifié d'étendre la zone de dépistage au nord de la Charente», et que cette mesure peut créer «des tourments» dans la profession. Mais même si le dépistage «n'est pas 100 % fiable», il reconnaît qu'aujourd'hui, «c'est la seule façon de se sortir de la tuberculose».



Les vétérinaires vont être mis à contribution pour cette campagne de dépistage (ici Jérôme Dufour, lors d'une vaccination).

Photo archives Quentin Petit

## La présidente conteste la légalité de sa destitution

**E**stelle Garnaud, présidente de France Alzheimer Charente depuis 2015, conteste fermement la destitution décidée lors du conseil d'administration de l'association mercredi dernier à Barbezieux (lire notre édition d'hier). «*Cette réunion et les décisions prises contre moi sont illégales*», souligne Estelle Garnaud. Elle récusé également toutes les accusations dont elle est l'objet. «*Ce ne sont que des mensonges. Dès que j'ai été présidente, à la suite du décès de ma maman qui avait créé l'association en Charente, j'ai organisé un conseil d'administration pour que l'on soit représenté dans les différentes instances concernées*», indique-t-elle. Estelle Garnaud souligne aussi son implication «*pour la mise en place de formations pour les aidants et s'il y a eu du retard, c'est à cause de l'Union nationale*», ajoute-t-elle. Elle affirme, concernant les frais de mission, que les membres

étaient informés dans le détail à l'occasion de chaque assemblée générale. «*Quant au président de l'Union nationale, il m'en veut parce que je me suis opposé à son projet immobilier de 14 millions d'euros pour le siège national.*» Estelle Garnaud estime donc qu'elle reste la présidente de l'antenne départementale. Elle avait même envisagé un conseil d'administration le 25 octobre. «*Mais suite à un accident, je ne suis pas en mesure de l'assurer*, dit-elle. *Et je vais consulter mes conseillers juridiques pour savoir quelle suite à donner à ce dossier.*» Joël Jaouen, le président national de France Alzheimer, était mercredi à Barbezieux pour soutenir les derniers administrateurs de l'antenne charentaise qui ont radié Estelle Garnaud. Jocelyne Tarrow, ancienne secrétaire de l'association, qui avait démissionné en mars 2015 pour protester contre des dysfonctionnements internes, a pris la présidence par intérim.

# Un nouveau schéma «innovant»

Le Département a présenté son schéma sur l'autonomie et la citoyenneté pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.

Antoine BENEYTOU  
a.beneytou@charentelibre.fr

«**C'**est un plan qui se caractérise par son innovation», lance Isabelle Lagarde vice-présidente du conseil départemental en charge des solidarités pour les personnes âgées et handicapées. Mercredi à Soyaux, l'élue a présenté le nouveau schéma de l'autonomie et de la citoyenneté pour les personnes âgées et handicapées qui s'étalera de 2020 à 2024. «On a pris le pouls du territoire en rencontrant un club du troisième âge, mais aussi le club d'activité de l'Udaf à La Couronne où nous avons discuté deux heures avec des personnes en situation de handicap.» Et de cette concertation ont émergé plusieurs axes de travail. Notamment sur le «bien vivre à domicile». Le Département imagine la création d'accueils d'urgence, par



Isabelle Lagarde, vice-présidente du Département, avec Mireille Duchadeau, directrice en charge de l'autonomie.

Photo CL

exemple pour les personnes hospitalisées qui ne peuvent pas rentrer chez elles immédiatement, mais aussi «pour les aidants qui sont épuisés», explique Isabelle Lagarde. Ce nouveau schéma vise aussi à enrayer les difficultés de recrutement pour les structures d'aide à domicile. En développant par exemple des modes de gardes d'enfants sur des horaires atypiques pour permet-

tre aux personnes de travailler dans des structures telles que l'ADMR. Le Département souhaite aussi poursuivre la réhabilitation des centres-bourgs, mais encore développer le dépistage des maladies pour prendre en charge les personnes âgées le plus tôt et le mieux possible. Autre axe de travail défini: la citoyenneté. «On veut travailler avec l'Éducation nationale pour que soit expliqué aux enfants ce que sont la vieillesse et le handicap afin de changer leur regard. Les entreprises doivent aussi consacrer du temps à préparer leurs salariés à la vieillesse, avec des formations, des rencontres...» Isabelle Lagarde ainsi que Mireille Duchadeau, directrice en charge de l'autonomie au Département, attendent désormais les propositions des différents partenaires, associations pour trouver des applications concrètes à ces axes de travail.

## Manufacture charentaise: au moins 70 emplois supprimés

Les salariés de la Manufacture charentaise sont très inquiets face aux projets de reprise qui prévoient, au mieux, la reprise d'un tiers des 108 salariés. La société est au chômage partiel.

Frédéric BERG  
fberg@charentelibre.fr

«**L**e ciel est tombé sur la tête des salariés, ils sont désarmés.» Henri Lalouette, secrétaire départemental de FO, suit de près le dossier de reprise de la Manufacture charentaise, fabricant de pantoufles implanté à Rivières à côté de La Rochefoucauld. Il partage le sentiment «de colère et d'abattement» des salariés après qu'ils ont appris que les trois projets de reprise (lire encadré) prévoient, au mieux, de ne conserver qu'un tiers des 108 salariés actuels – un autre projet de reprise avait été déposé mais d'emblée écarté.

»  
**On veut creuser la surface des choses, connaître la santé véritable de la société.**

Le comité social et économique (CSE) doit se réunir aujourd'hui et donnera un avis consultatif. La situation sur place s'est tendue un

peu plus avec des mesures de chômage partiel engagées depuis quelques jours du côté de la production. «Pour produire, il faut acheter de la matière première. C'est sans doute là que ça coince», avance Henri Lalouette qui indique que fin septembre, il restait 80 000 euros dans les caisses, «de quoi payer les salaires jusqu'à fin novembre». Les actionnaires actuels, dont Renaud Dutreil, ancien ministre des PME, ont fait appel à Patrick Durand, spécialiste d'assistance d'entreprises en difficulté.

### «Informations contradictoires»

«Depuis un an, on est passé par tous les états. Aujourd'hui, à peine quelques semaines après la visite du Premier ministre, on est au plus mal. En réalité, on ne se sait pas grand-chose, des informations contradictoires circulent... On sait que seuls quelques-uns vont rester. Je me sens très mal, témoigne une salariée qui tient à l'anonymat. Est-ce que je vais faire partie de la charrette? L'attente est terrible...» La Manufacture charentaise, société née en juillet 2018 de la fusion de Rondinaud, Laubuge, Degorce et Ferrand, et placée en redressement judiciaire depuis cet été après une année mouvementée, un



Henri Lalouette (FO): «S'il faut porter plainte, nous le ferons.» Archive Renaud Joubert

chiffre d'affaires en chute et des tensions entre actionnaires, devrait être fixée sur son avenir le 24 octobre. Le tribunal de commerce d'Angoulême doit alors dire quel repreneur est retenu. «On a mandaté une expertise auprès d'un cabinet spécialisé qui va rendre ses conclusions le 23 octobre, la veille de la décision du tribunal. On veut creuser un peu plus que la surface des choses, connaître la santé véritable de la société, sa viabilité et peut-être établir des responsabilités de la situation actuelle. S'il faut porter plainte, nous

le ferons», souligne Henri Lalouette qui estime que l'expertise «peut éventuellement permettre d'améliorer les offres de reprise». Quoi qu'il en soit, en plus de la reprise, un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) sera engagé pour reclasser les salariés dont le licenciement économique est inévitable. «Certaines personnes travaillent ici depuis des dizaines d'années, d'autres ont déménagé il y a un an pour suivre le nouveau projet qui est déjà mort. On a peur et oui on est très en colère», lâche un salarié.

### Les Tricots Saint-James, poids lourd du «made in France»

Il a prévu de venir sur le site de Rivières la semaine prochaine. Luc Lenescal, P-DG des Tricots Saint-James (spécialiste des vêtements marins, 58 millions de chiffre d'affaires en 2018), a déposé une offre de reprise comme l'ont révéilé nos confrères de Sud Ouest. «Oui je vais venir en Charente, mais je veux faire les choses dans les règles. Je m'exprimerai quand il sera temps de le faire. C'est un dossier important et il y a encore beaucoup de travail à réaliser avant de finaliser notre offre. Notre objectif est de reprendre une entreprise qui partage notre philosophie», souligne le P-DG de Saint-James depuis 2013, par ailleurs président de l'Association nationale des entreprises du patrimoine vivant. L'offre de la société normande prévoit de conserver une petite quarantaine de salariés, principalement en production. L'autre candidat, connu depuis plusieurs jours, c'est Pascal Becker, 57 ans, conseiller municipal à Lesteps, mais aussi ancien cadre dans le groupe suisse Givaudan, poids lourd du luxe, entre 2015 et 2018. Il avait été sollicité par les actuels actionnaires durant l'été avant que la Manufacture ne soit placée en redressement judiciaire. La troisième offre est portée par Thierry Le Guénic et Stéphane Collaert, deux hommes d'affaires qui pilotent notamment Chevignon et Lejaby. Ils envisagent de conserver entre 20 et 25 salariés. Ils n'ont pas répondu à nos sollicitations.



” Jacques Chirac m'a appris  
à boire du cognac  
à 8 heures du matin...

**Jean-Pierre RAFFARIN**  
visiteur du Salon de l'agriculture

Parmi les nombreux articles consacrés à Jacques Chirac depuis sa disparition, le magazine *Society* revient sur «l'ogre» qu'il était, en particulier quand il fallait le suivre au Salon de l'agriculture, événement qu'il n'a raté qu'une fois entre 1972 et 2011, suite à un grave accident de voiture. Jean-Pierre Raffarin confirme qu'il ne fallait pas seulement y tâter le cul des vaches.

## La vidéo

# Cassinomagus vu par le vlogueur Babas



L'Angoumoisain Bastien Baudoin, alias Babas, propose une visite décalée des thermes gallo-romains de Chassenon, «des vestiges en pierre extraterrestre».

Repro CL

**Promo vidéo.** Il y a l'Histoire avec un «H», l'humour et surtout une visite décalée de Cassinomagus, les thermes gallo-romains de Chassenon «des vestiges en pierre extraterrestre». C'est la dernière production que l'Angoumoisain Bastien Baudoin, alias Babas, vient de mettre en ligne sur sa chaîne YouTube qu'il a ouverte au mois de septembre.

«Avant, j'animais des chroniques sur les jeux vidéo, rien à voir. Je me suis mis à faire ces petites émissions très personnelles à travers lesquelles j'espère sensibiliser ma communauté et les visionneurs de la plateforme à des fins de promotion ou au contraire de dénonciation, selon les sujets», explique le jeune homme de 24 ans.

Avec cette vidéo humoristique sur Cassinomagus, Babas souhaite faire connaître le site au plus grand nombre. «C'est la première vidéo que je tourne en

Charente, mais j'imagine que c'est loin d'être la dernière car j'ai envie de promouvoir le département!», promet-il.

Avant Cassinomagus, Bastien «Babas» Baudoin avait tourné deux autres vidéos à Amsterdam: l'une en partenariat avec le musée du cannabis et l'autre avec la Maison d'Anne Frank.

Toutes ses vidéos sont également proposées par le réseau Résonances TV. «On aimerait en tourner deux à trois par mois», dit-il.

Pour être pertinent, Bastien Baudoin tourne ses émissions entouré de professionnels ou d'associations compétentes sur le sujet abordé.

L'an prochain, Babas se lancera dans une autre aventure: le tournage d'une web série YouTube dont il sera l'auteur-réalisateur en association avec Sisyph Vidéo et GrandAngoulême.

■ Les jeunes se retrouvent particulièrement en difficultés ■ C'est l'un des points mis en avant par l'analyse des besoins sociaux qui vient d'être présentée.

# Isolement, précarité... Comment se situe Cognac?

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

C'est une juste photographie de Cognac «à l'instant T». Le centre communal d'action sociale vient de boucler son analyse des besoins sociaux (ABS). Validée par le conseil d'administration fin septembre, elle a été présentée la semaine dernière au conseil municipal. Obligation légale, cette étude «permet de voir si les problèmes qu'on sent sont réels, si la politique mise en place correspond ou s'il y a besoin de la corriger», indique Marianne Reynaud, adjointe aux solidarités, qui a présenté les conclusions à ses collègues élus.

Pas de surprise dans le rapport, dit-elle. «Cognac concentre les difficultés pour plusieurs raisons. Parce qu'on a accès au parc social facilement. Parce que les gens qui ont des difficultés cherchent à être en milieu urbain pour être plus proches des services, pour que ce soit plus facile en termes de mobilité... Aussi parce que notre politique sociale fait qu'on peut intervenir sur le paiement de loyers, de formations, d'assurances... Ce que ne financent pas les communes voisines.» Si 80 % des habitants qui ont répondu au questionnaire estiment que Cognac est une ville agréable ou très agréable à vivre, des chiffres inquiètent par ailleurs. «24,4 % des



À Cognac, 18,3 % des ménages sont locataires du parc social.

Photo archives CL

enfants vivent dans une famille sans actif occupé, contre 13,7 % à l'échelle départementale, observe Marianne Reynaud. Il y a des enfants qui se lèvent tout seul le matin et qui vont à l'école tout seuls... même en maternelle.»

L'élue alerte aussi sur «le retour en force des grossesses précoces», signalées par les collèges et lycées. Prête à passer la main, l'adjointe laisse à de nombreuses pistes de travail pour les candidats à la mairie de Cognac.

## Isolement

C'est un chiffre en hausse. Les personnes vivant seules représentent 26,3 % de la population municipale, soit 4.798 personnes. Selon le questionnaire diffusé au printemps, 40,7 % des personnes entre 31 et 40 ans ont le sentiment d'être isolées; 25 % des seniors ont la même impression. L'isolement touche toutes les catégories de la population, mais particulièrement les plus précaires, et «apparaît comme un facteur aggravant pour les autres thématiques: mobilité, précarité, accès

aux soins et aux droits», indique l'ABS, qui écrit aussi: «Des acteurs mettent en avant le manque de vivre ensemble sur Cognac avec d'un côté les catégories socio-professionnelles favorisées et de l'autre les populations plus précaires.»

## Chômage

Le taux de chômage en 2014 était de 17,4 %, contre 14 % sur Grand Cognac. Les femmes étant plus touchées que les hommes. Les jeunes sont également très impactés: 32,2 % des actifs de moins de 25 ans n'avaient pas d'emploi en 2014. Et une grande majorité des jeunes actifs ont un emploi précaire. Ce sont eux qui sont le plus en difficultés: «Un tiers des moins de 30 ans vit en dessous du seuil de pauvreté», indique d'ailleurs le rapport. Peut-être l'une des raisons pour lesquelles «les deux tiers des jeunes de moins de 25 ans se voient partir de Cognac dans les cinq ans à venir». Globalement, le taux de pauvreté est de 18,3 % à Cognac. Plus de 40 % des habitants ne pratiquent aucune activité. Pour la

moitié d'entre eux, c'est à cause du coût de ces activités.

## Mobilité

83,3 % des ménages de Cognac disposent d'au moins une voiture... Mais 20 % des habitants indiquent avoir des difficultés pour se déplacer. Des difficultés qui touchent plutôt les jeunes adultes et les seniors. Seulement 2 % des actifs utilisent un transport en commun pour aller travailler. A titre de comparaison: ils sont 5,2 % à Saintes, mais seulement 1,4 % à Saint-Jean-d'Angély.

## Santé

Plus d'un tiers des personnes qui ont répondu au questionnaire ont rencontré des problèmes d'accès aux soins l'an passé. Principales raisons évoquées: le délai pour obtenir un rendez-vous et le coût des consultations. Cela concerne toutes les catégories d'âge. 10 % des habitants déclarent ne pas avoir de complémentaire santé.

## Méthodologie

L'analyse des besoins sociaux, qui doit être réalisée tous les six ans, s'appuie sur des données statistiques: celles de l'Insee fournies en 2014, mais aussi celles de la CAF, de la Sécurité sociale, de Pôle emploi... Elles ont été croisées avec des questionnaires, diffusés au printemps: 1.723 personnes y ont répondu, «ce qui permet d'obtenir une marge d'erreur très faible». Une dizaine d'entretiens semi-directifs ont par ailleurs été menés. Au total, cette étude a coûté 12.000 euros.

## Repères

**18.817.** C'est le nombre d'habitants recensés par l'Insee en 2014. Catégorie d'âge la plus représentée: les moins de 30 ans, (34,1 % de la population), suivent les plus de 60 ans (28,6 %) et les 45 à 59 ans (20,2 % de la population). C'est dans les secteurs de Croûin et de l'Hôtel-de-Ville que la part des moins de 30 ans est la plus importante.

**9.838.** Le nombre de ménages à Cognac en 2014. Leur taille a légèrement diminué par rapport à 2009. C'est à Croûin que l'on trouve le plus de familles monoparentales.

**11.286.** Le nombre de logements comptabilisés par l'Insee en 2014.

**46,1 %** des ménages étaient propriétaires de leur logement en 2014, contre **59,7 %** sur l'ensemble de l'agglomération. La commune de Cognac est le territoire avec la plus faible proportion de propriétaires. C'est aussi celui avec la plus forte proportion de locataires du parc social: **18,3 %** contre **12,4 %** sur l'agglomération.

**53,1 %** des ménages sont imposés, contre 57,7 dans le reste de Grand Cognac.

**60,5 %** de la population a un niveau de formation bas.

Plus de **40 %** des habitants de Cognac travaillent dans une autre commune.

Près de **deux** établissements sur trois n'avaient pas de salarié en 2015. Les TPE de moins de dix salariés représentaient plus de 9 établissements sur 10.

Les ouvriers représentaient **27,7 %** des actifs occupés. Ce sont les plus nombreux, devant les employés. Le nombre de cadres a augmenté, passant de **10,7 %** en 2009 à **13 %** en 2014.

# «Rencontrez la musique» est de retour à Cognac

Les sessions musicales organisées par «Belle Factory» ont repris du service hier. Avec Mister Chang pour ouvrir le bal sur des notes blues.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

Café pour la session musicale du matin, thé pour celle de l'après-midi, viennoiseries pour les deux. Quand le rendez-vous d'après-travail se conjugue à l'apéro avant un mini-concert pour fermer le ban.

«Rencontrez la musique», l'opération organisée par «Belle Factory» a repris du service hier, après une entrée en matière réussie l'année dernière.

Basée sur le principe de la découverte d'un artiste, d'un genre, d'un instrument, ou les trois réunis, elle invite le public à se laisser porter par la musique dans une ambiance confort, au sein des locaux de la rue du 14-Juillet. En petit comité, en cinquante minutes chrono, et pour 5€ (10€ avec le mini-concert).

## Tout blues

Convié à ouvrir le bal, le Cognacais d'adoption Mister Tchang, guitariste de blues, est ainsi venu parler de... blues, mais aussi des artistes qu'il affectionne, de ses influences, de son parcours, le tout agrémenté d'extraits musicaux et de démonstrations.

L'occasion pour les participants de s'offrir un voyage qui les a me-



Mister Chang a exploré tout l'univers du blues pour cette première.

Photo G. B.

nés de l'Afrique aux rives du Mississippi, en passant par celles de Chicago. Du Delta blues de Robert Johnson au Chicago blues de Muddy Waters, du Hill country blues de RL Burnside à Hendrix. Du blues électrique mais aussi acoustique, du jeu au bottleneck au jeu en accord ouvert, l'une des figures de style dont les bluesmen, mais pas qu'eux, raffolent.

Des premières sessions bien rythmées par Mister Chang, lequel

laissera la place le jeudi 12 décembre à «Lucky Pepper & the Santa Fellas», trio bordelais qui présentera à cette occasion son nouvel album. Entre-temps, «Belle Factory» proposera un concert rap avec «Ben et Cadillac», les jeudi 14 et vendredi 15 novembre en partenariat avec le festival Littératures Européennes.

(1) La société coopérative qui regroupe les festivals Blues Passions, Freemusic et Stéréopark.

# La musique classique par petites touches

Après un concert très applaudi la veille, la pianiste Célia Oneto Bensaid a initié 350 écoliers à Mozart, Chopin ou Gershwin, hier matin au Castel.

**P**as moins de 350 enfants ont investi Le Castel hier matin, venus des écoles élémentaires Pablo-Picasso et Jules-Vallès de Châteaubernard, ainsi que du regroupement pédagogique Ars-Gimeux. Au programme, un concert rien que pour eux avec Célia Oneto Bensaid au piano, qui s'était produite la veille sur cette même scène, lors d'un concert très applaudi.

## Terrain vierge

C'est dans le cadre de «Piano en Valois» que sont organisés ces concerts pédagogiques, avec l'aide des collectivités. Pour l'artiste, il s'agit de «faire découvrir la musique classique aux enfants, qui n'en écoutent pas tous habituellement (...). C'est aussi renouveler le public, en la rendant accessible à tous». Et puis, la rencon-



**La grande Interprète s'est mise au service de ses petits auditeurs.** Photo CL

tre du jeune public «permet de rester connecté, de sortir de notre bulle un peu élitiste», reconnaît-elle, toujours souriante et disponible malgré le succès (son disque consacré à

la compositrice Camille Pépin a été plusieurs fois primé).

«Ce n'est pas anecdotique, poursuit-elle. Les enfants sont un terrain vierge, ils écoutent sans a priori, ils aiment ou n'aiment pas, mais au moins c'est en connaissance de cause.»

La concertiste n'a pas ménagé sa peine pour parler de son instrument, des compositeurs, de leur vie, des histoires qu'ils racontent avec leur musique. «J'aime beaucoup parler» glisse-t-elle, et les mômes ne lui en ont pas tenu rigueur, qui ont participé lorsqu'elle les sollicitait. Ils ont pu ensuite apprécier un vrai concert avec des œuvres de Mozart, Chopin, Gershwin ou Bernstein, deux compositeurs au cœur de son premier disque solo «American Touches», et l'ont chaleureusement applaudie.

Pierre NAU

## Le chiffre

# 2.400

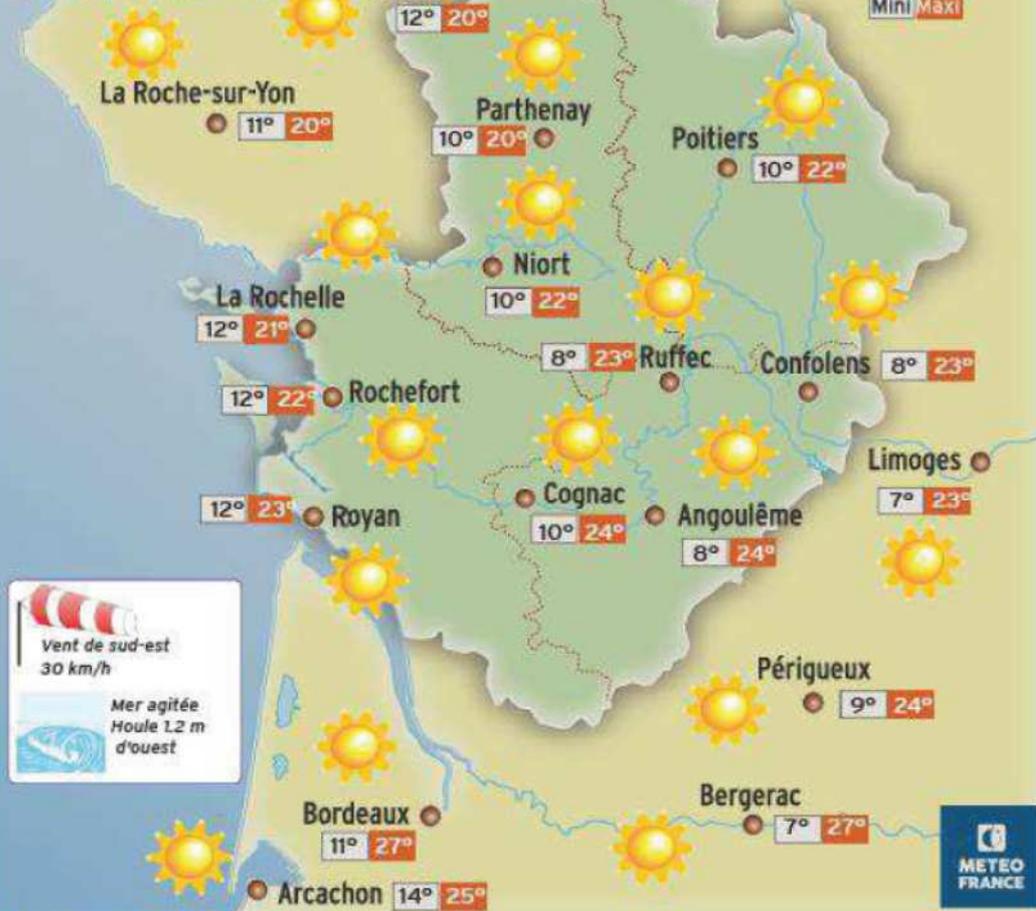
spectateurs pourront être accueillis aux Vauzelles, jeudi 31 octobre, pour «Les as du ping», le show de Jacques Secrétin, proposé par l'UA Cognac Tennis

de table. Mais attention, il n'y aura que 1.700 places assises.

À noter qu'il n'y a pas de réservation en ligne.

Des billets seront en vente sur place (10€ pour les adultes et 6€ pour les enfants de moins de 12 ans). Mais il est déjà possible de prendre sa place à l'office de tourisme de Cognac, 16, rue du 14-Juillet. Le spectacle débutera à 21 heures. Ouverture du complexe à 19h30. Infos complémentaires sur le site internet de l'UACTT.

# Cet après-midi



## L'été revient !

Les brumes se dissipent et le soleil s'impose dans une atmosphère douce. Le vent, de Sud-Est faible à modéré, vient au Sud-Ouest dans l'après-midi. L'atmosphère est presque estivale l'après-midi.

### Samedi



### Dimanche



### Lundi



### Mardi



### Mercredi



### Jeudi



### HIER

	Mini	16h
Angoulême	11°	19°
Cognac	11°	20°

## SOCIÉTÉ Avec l'application Alicem, la France sera le premier pays européen à déployer un dispositif de reconnaissance faciale, a priori pour faciliter les démarches administratives. Mais les critiques fusent

Sylvain Petitjean  
s.petitjean@sudouest.fr

Créer ses aides familiales, accéder à son dossier médical en ligne, ou payer ses impôts en un clin d'œil, ou presque. Dans quelques jours, la fiction va s'inviter dans notre réalité, avec l'authentification en ligne certifiée sur mobile, ou Alicem, de son petit nom. Dès le mois de novembre, cette application concoctée par le ministère de l'Intérieur, doit permettre aux Français volontaires de s'identifier et d'accéder à près de 500 services grâce à la reconnaissance faciale.

La France s'apprête à devenir le premier pays européen à déployer cette technologie sur son territoire. Le projet de sécurisation de l'identité numérique remonte à 2014, avec le soutien de l'Agence nationale des titres sécurisés, qui s'occupe aussi des passeports et des cartes d'identité. Mais ce n'est qu'en mai 2019 que le système Alicem a été autorisé par décret. En toute discrétion. Une phase de test a aussitôt démarré, avec une application Android sous le nom provisoire de « Utopia eGovernment services. »

### Des utilisateurs volontaires

Conformément à ce que le gouvernement annonce, le recours à ce mode de connexion n'est pas obligatoire et la reconnaissance faciale ne sera donc pas imposée aux usagers. L'ouverture d'un compte Alicem est basé sur le consentement de l'utilisateur. Dans un premier temps, les volontaires devront prendre la pose, sous toutes les coutures, pour créer leur profil d'images dynamiques et être reconnus par leur téléphone. À ce jour, le décret ne prévoit que ce seul dispositif pour l'activation d'une identité numérique sécurisée. Une exclusivité dont s'est émue la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Soucieuse du devenir des données individuelles, elle a aussi pointé la durée de conservation des traces des accès à l'application : six ans. Malgré cet avis négatif, le projet voit le jour.

Dans un rapport du Sénat sur la biométrie, en 2016, le projet Alicem est évoqué pour la première fois officiellement comme un moyen, « pour les citoyens, de certifier leur identité à partir de leurs données biométriques et d'accéder ainsi à des services administratifs ou commerciaux en ligne ». Ce qui suggère la possibilité de transférer les données biométriques à un tiers. Un usage secondaire dont se défend le ministère de l'Intérieur à ce jour. L'Office parlementaire d'évaluation

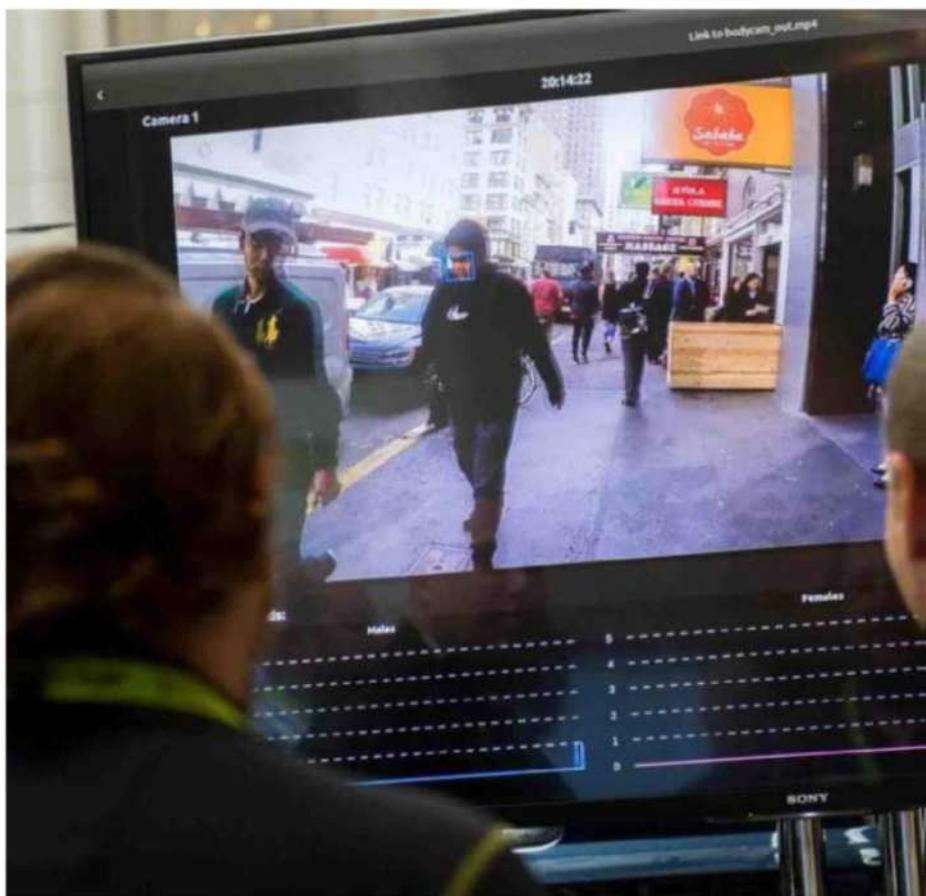
### LA CALIFORNIE CONTRE

Les policiers de Californie n'auront pas le droit d'utiliser des logiciels de reconnaissance faciale sur leurs caméras embarquées pendant trois ans, selon une loi ratifiée cette semaine par son gouverneur démocrate. Le texte avait été porté par un élu de San Francisco, première ville américaine à bannir toute utilisation d'outils de reconnaissance faciale par les forces de l'ordre en invoquant des inquiétudes croissantes pour la protection de la vie privée.

des choix scientifiques et technologiques s'est saisi de la question de la reconnaissance faciale en juillet dernier. Un mois après le début de la phase de test d'Alicem. Dans leurs conclusions, ils ne font que relayer les souhaits des sociétés et organismes publics déjà engagés dans la technologie, de l'expérimenter en conditions réelles. Sans en préciser les contours, le Conseil national du numérique et le Centre pour la quatrième révolution industrielle ont lancé un projet pilote pour « alimenter le débat démocratique sur l'encadrement des technologies de reconnaissance faciale ». Le second organisme impliqué est une émanation du Forum économique mondial de Davos, rendez-vous des plus grandes entreprises internationales. Parmi elles, Thalès, dont la filiale Gemalto a mis au point Alicem. La boucle est bouclée.

### La crainte des dérives

Des doutes existent aussi sur la fiabilité de la technologie et son utilisation dans d'autres domaines, notamment dans les affaires de sécurité ou les manifestations. Dans une note du Centre de recherche de l'école des officiers de la Gendarmerie, son directeur adjoint, le colonel Dominique Schoenher évoque l'échec d'un récent essai mené lors du carnaval de Londres, avec un taux d'erreur de plus de 80 %. Sans mentionner textuellement la Chine, Hong-Kong ou Singapour, il souligne aussi « les potentielles dérives totalitaires » au sein d'un État qui souhaite exploiter la reconnaissance faciale « pour assurer un contrôle social permanent ». Ici, comme ailleurs, « les systèmes politiques, juridiques et sociaux ne sont pas prêts pour gérer cette technologie », écrit-il. Pourtant, dans un sondage Ipsos de 2013, 72 % des sondés étaient favorables à la vidéoprotection assortie de reconnaissance faciale (65 % chez les 15-24 ans).



Dans un sondage Ipsos réalisé en 2013, 72 % des personnes interrogées étaient favorables à la vidéoprotection assortie de reconnaissance faciale (65 % chez les 15-24 ans). AROVÉSAP

### 3 QUESTIONS À...

Arthur Messaud  
Juriste à la Quadrature du Net

#### 1 Pourquoi avoir déposé un recours contre l'application Alicem ?

Nous avons déposé ce recours dans une optique plus large que le projet Alicem en lui-même. Notre objectif est de dénoncer ce que prépare le gouvernement avec cette application. Sous prétexte d'apporter une aide technologique, il légitime la reconnaissance faciale. C'est la raison pour laquelle nous avons aussi déposé un recours contre les dispositifs mis en place dans des lycées de Marseille et de Nice qui visent à habituer les enfants et les parents à la reconnaissance faciale alors même que la population y est plutôt réticente.

#### 2 Qu'attendez-vous avec la reconnaissance faciale ?

Aujourd'hui, en France, on peut déjà comparer les images de vidéosurveillance et les six millions de photos des fichiers de police (Traitement des antécédents judiciaires ou TAJ). Alors pourquoi pas avec le



PHOTO LA QUADRATURE DU NET

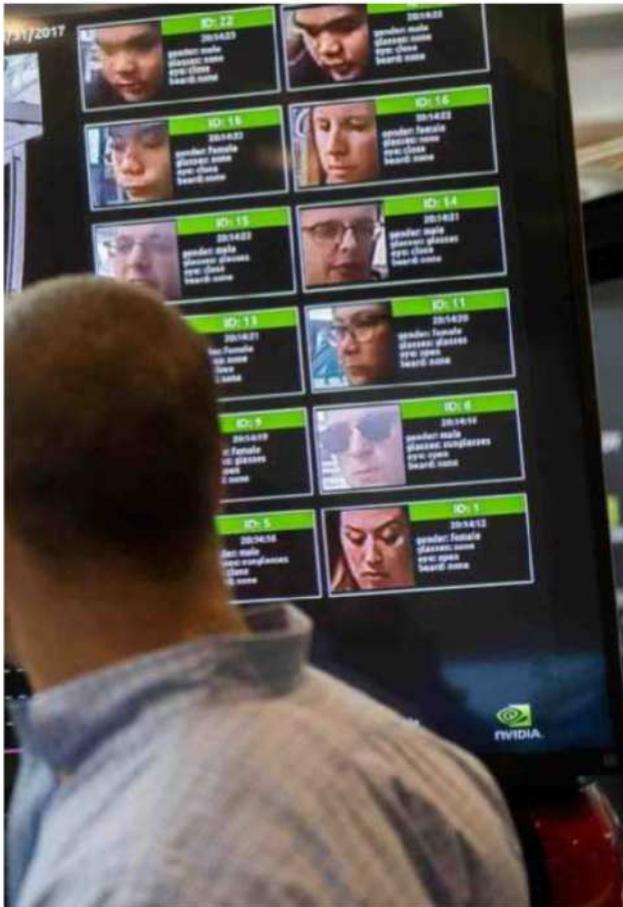
fichier centralisé des cartes d'identité (photos et empreintes digitales) ? Une telle expérimentation - dont se défend le gouvernement aujourd'hui - si elle se fait, serait illégale. L'application Alicem ou les dispositifs dans les lycées lancent le débat et testent l'acceptabilité auprès de la population. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) ne prend pas ces affaires au sérieux. Elle a émis un avis négatif, sans suites. Tout comme lorsque Nice a expérimenté la reconnaissance faciale lors de son carnaval, la Cnil a reproché à la Ville de ne pas respecter la loi, sans engager de poursuites derrière. Pour mieux

encadrer et prendre en compte ces nouveaux paramètres, la Cnil appelle à une grande loi sur le sujet. Ce que nous redoutons clairement.

#### 3 Peut-on aller contre cette évolution technologique ?

La généralisation de la reconnaissance faciale n'est pas inéluctable. Culturellement, il faut que la population se mobilise et que les gens continuent à avoir peur en regardant des films de science-fiction comme « Minority Report ». Si Alicem est une porte d'entrée pour des services Internet, la reconnaissance faciale ce sera la disparition de l'anonymat dans la rue et en ligne, avec la crainte constante de se voir fiché. Le problème c'est que l'application va être lancée sans que personne ne se soit jamais interrogé sur l'opportunité et la nécessité de la reconnaissance faciale. Avec le recours devant le Conseil d'État, la Quadrature ouvre le débat judiciaire mais il faudrait au minimum que le Parlement s'empare du sujet. Cela viendra peut-être dans l'élaboration d'une grande loi police évoquée par le ministre de l'Intérieur...

Recueilli par S. P.



Objectifs

Permettre la connexion aux 500 services publics partenaires de FranceConnect (impôts, Ameli, etc.) en prouvant son identité de manière sécurisée par reconnaissance faciale.

Équipements nécessaires

- Android (au moins version 5).
- Téléphone avec lecteur sans contact (NFC).
- Passeport biométrique (délivré depuis 2009).

Étapes de création d'un compte



Avantages

Lutter contre l'usurpation d'identité et la criminalité.

Simplifier les démarches administratives.

Pour le gouvernement : « assurer sa mission régalière de certification de l'identité » dans le numérique.

Données récoltées

Nom, nom d'usage, prénom(s), date, pays, département et lieu de naissance, nationalité, sexe, taille, couleur des yeux, adresse postale, photo (celle du titre et celle prise pour la reconnaissance faciale), vidéo (pour la reconnaissance faciale dynamique), mail, numéro de téléphone et identifiant technique lié au compte.

Qui peut avoir accès aux données

Les services publics en ligne après accord de l'utilisateur.

Certains agents publics désignés, habilités par leur directeur et « dans la limite du besoin d'en connaître ».

Source : ministère de l'Intérieur.



# En Chine, « filet du ciel » et « yeux perçants »

**REPORTAGE** 20 millions de caméras de surveillance maillent la Chine, souvent connectées à un système de reconnaissance faciale

En un battement de cils devant son smartphone, Zhang Xin, 26 ans, vient de payer ses courses à l'épicerie de sa résidence à Pékin (Chine), et cela grâce au système de reconnaissance faciale de l'application mobile Alipay. Elle trouve cette option très pratique : « Il suffit de faire correspondre son visage avec le cadre de la photo, et je règle ma facture d'électricité ou achète un billet de train en quelques secondes, sans avoir à entrer mon mot de passe. »

Cette fonction ne remporte pas pour autant tous les suffrages. Ma Qing, ingénieur en informatique de 45 ans, est loin d'être convaincu : « Si je donne mon visage, que va en faire Alipay ? Mes données personnelles seront-elles en sécurité ? » Les implications de cette technologie vont bien au-delà du simple paiement mobile, comme le montre le cas, il y a quelques jours, de Huan Huan, 21 ans : après plusieurs interventions de chirurgie esthétique, Alipay ne reconnais-

sait plus son visage. Mais surtout, elle ne pouvait plus accéder à son lieu de travail, les caméras lui refusant l'accès. À ce jour, environ 20 millions de caméras de vidéosurveillance maillent les quatre coins du territoire chinois, en un réseau nommé « filet du ciel » dans les villes, et « yeux perçants » dans les campagnes. Et d'ici 2023, le marché chinois de la vidéosurveillance aura doublé, pour atteindre 20,1 milliards de dollars.

« Je me sens rassurée »

Ainsi, parmi les dix villes les plus surveillées au monde, huit sont chinoises. Sur la plus haute marche du podium se trouve Chongqing, mégapole du centre de la Chine, avec ses 2,58 millions de caméras, couvrant les moindres faits et gestes de 15,35 millions d'habitants. À tous les coins de rue, elles observent le trafic routier, dissuadent les menus larcins et assurent la sécurité dans les parcs, centres commerciaux, métros, bus, taxis... À

Shenzhen dans le sud du pays, ville high-tech par excellence, les caméras sont déjà couplées à un système de reconnaissance faciale, qui permet d'identifier en un clin d'œil les conducteurs ou piétons traversant au feu rouge et expose leur nom et leur visage sur un grand écran sur l'avenue. Instantanément, les personnes en infraction reçoivent une notification sur leur téléphone, précisant le montant de l'amende. Wang Yu, jeune maman, n'y voit aucun inconvénient, bien au contraire : « Dans la rue, je me sens rassurée par la présence de ce type de caméras de vidéosurveillance. Elles aident la police à attraper ceux qui enfreignent la loi. Et moi, je n'ai rien à me reprocher ! »

Pourtant, certains craignent que ces technologies soient utilisées pour surveiller et réprimer toute voix considérée comme « dissidente » par le régime. C'est pour cette raison que les champions chinois de ces secteurs, Hikvision pour



Une femme paye par reconnaissance faciale, à Hangzhou, dans l'est de la province chinoise du Zhejiang. PHOTO MAXPPP

les caméras, et Megvii pour la reconnaissance faciale, ont été sanctionnés lundi par l'administration américaine. Leurs technologies auraient été utilisées pour traquer et réprimer la minorité musulmane ouïghoure de la région autonome du Xinjiang.

À l'échelle de la nation, le gouvernement veut généraliser ce système et l'associer à celui du « crédit social », qui attribuera à partir de 2020, une note morale aux

1,4 milliard de citoyens chinois : par exemple, ceux qui traverseront en dehors du passage clouté perdront vingt points, tandis que ceux qui trieront correctement leurs poubelles en gagneront dix ! Finalement, c'est un dilemme qui concerne tous les pays du monde : faut-il sacrifier un peu de ses libertés et de sa vie privée pour plus de confort et de sécurité ? La Chine, elle, a déjà fait son choix.

**Marl Regan, à Pékin**

# Comment l'OCDE compte s'y prendre pour imposer une « taxe Gafa »

Il y a une semaine, le PDG d'Apple se disait prêt à payer plus d'impôts dans le cadre d'une règle fiscale internationale. L'Organisation de coopération et de développement économiques veut exaucer son vœu

## 1 Quelles entreprises sont concernées ?

La nouvelle proposition de fiscalité ne vise pas seulement les Gafa (Google, Amazon, Facebook, Apple). Elle vise à réaffecter certains bénéfices et les droits d'imposition correspondants aux pays et juridictions où les géants du numérique génèrent des bénéfices alors qu'ils n'y sont pas physiquement présents. Mais la proposition concerne aussi toutes les multinationales qui bénéficient de revenus d'activité numériques dès lors qu'elles proposent la vente de produits ou de services ainsi que la vente de publicité. La proposition de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) permet aux entreprises industrielles et aux entreprises extractives minières d'échapper à cette imposition. Pour le moment, mais cela devrait être discuté, la taxation s'appliquerait aux entreprises concernées à partir d'un chiffre d'affaires de 750 millions d'euros.

## 2 Quel calendrier pour cette règle fiscale internationale ?

La proposition sera soumise, les 17 et 18 octobre, aux ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales des pays membres du G20 qui seront réunis à Washington. Si le texte est approuvé il sera discuté et adapté au sein du comi-



La nouvelle proposition de fiscalité ne vise pas seulement les Gafa (Google, Amazon, Facebook, Apple). PHOTO THIERRY DAVID / « 50 »

té des affaires sociales de l'OCDE. Les 134 pays adhérents de l'OCDE auront ensuite jusqu'au mois de juin 2020 pour entériner un accord. L'entrée en vigueur n'interviendrait pas avant 2021. « S'ils ne parviennent pas à un accord d'ici 2020, il se peut que les pays agissent de manière unilatérale, augmentant considérablement le risque d'avoir des conséquences négatives sur l'économie mondiale », prévenait mercredi Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE.

## 3 Quelle est la situation fiscale aujourd'hui ?

En moyenne, dans l'Union européenne, les entreprises du numé-

rique sont soumises à un taux d'imposition effectif deux fois moins élevé que celui applicable aux entreprises traditionnelles, selon la Commission européenne, qui souligne que ces situations créent des conditions de concurrence défavorables et prive les États membres d'importantes recettes fiscales. En réaction, dès juillet dernier, la France a mis en place une « Taxe Gafa » qui a fait l'objet d'un accord, en août dernier, avec les USA. Une taxe sur les services numériques qui est censée rapporter 400 millions d'euros dès cette année et 650 millions en 2020, mais qui, si le projet de l'OCDE aboutit, sera supprimée.

**Pascal Rabiller**

## C'EST AUJOURD'HUI

### La police nationale organise un café-rencontre avec les Charentais

Ce matin, de 9 à 13 heures, au café Le Cinq Sens, rue Massillon à Angoulême, les policiers organisent un café-rencontre permettant à tout un chacun de venir échanger avec les agents. Les policiers de Cognac seront présents samedi au matin sur le marché couvert de Cognac pour présenter leurs missions.

PHOTO ARCHIVES PASCAL BATS



# 1 652 Charentais ont adopté des poules en cinq ans

Depuis deux ans, des subventions sont mises en place pour l'achat de poules afin de réduire ses déchets. Les Charentais participent de plus en plus au programme

Tous les jours, de terribles nouvelles sont annoncées liées au réchauffement climatique et à nos modes de vie. Les Charentais ne restent pas insensibles à ces problématiques. Depuis 2014, 1 652 foyers du département ont adopté une poule pour réduire leurs déchets et leur impact sur notre environnement.

En 2014, Calitom, le service public de traitement des déchets, a lancé l'opération « Plus belle ma poule » pour encourager cette démarche. Les quatre premières années, une moyenne de 320 foyers a souscrit au programme. Trois ans plus tard, Calitom a accéléré le rythme en subventionnant à hauteur de 15 euros par poule et de 75 euros pour un poulailler chaque famille qui en faisait la demande.

## Le milieu rural déjà sensibilisé

Une mesure incitative qui a fait son effet. 64 foyers ont obtenu des subventions en 2017, quatre fois plus en 2018. Sur les neuf premiers mois en 2019, déjà 303 foyers ont sollicité cette aide. « On va monter en progression, annonce Jean-Jacques Puydoyeux, vice-président



Les Boufferie ont réduit leurs déchets grâce à leurs poules. A.L.

à Calitom. En ville, il peut y avoir des problèmes de bruit et d'odeur. Notre programme touche plutôt les personnes en milieu rural. »

À l'image des Boufferie, à Vaux-Lavalette. Il y a deux ans, le couple s'est laissé convaincre par une amie qui travaille à Calitom et ne regrette pas son choix. « On avait déjà deux cochons et la subvention nous a poussés à faire la démarche, explique Mme Boufferie. On a habité 27 ans à Saint-Émilion. Mon mari travaillait dans les vignes où il y a pas mal de produits chimiques. Aujourd'hui, il a des problèmes aux poumons et on ne sait pas si cela vient de là. Quand on est revenu en Charente, on a passé notre jardin en bio. »

Les deux poules leur fournissent trois œufs quotidiens. « On a un grand bac pour leur donner

du grain et de l'eau. Ce n'est pas du tout contraignant en termes de nettoyage, affirme-t-elle. On vient de mettre nos ruches dans le poulailler. Les poules devraient fuir les frelons asiatiques qui les attaquent. On va acquérir une dizaine de poules supplémentaires. On achète un maximum en vrac et pas de conserve. Du coup, on doit avoir un sac de déchets par mois. »

Diverses structures se sont également laissées tenter par le programme. C'est le cas de la résidence Mosaïque pour personnes handicapées à Ruffec. Depuis trois ans, deux poules font partie de l'établissement. Les bienfaits sont multiples. Des activités pour prendre soin des animaux sont menées, les déchets sont réduits et des activités autour du tri sont menées.

**Mejdaline Mhiri**

# Des tonnes de générosité

**SOCIAL** La Banque alimentaire va fêter ses 35 ans mercredi prochain. En Charente, l'an passé, elle a distribué 1 430 tonnes de nourriture

Bertrand Ruiz  
b.ruiz@sudouest.fr

Née au lendemain du cri d'alerte poussé par Sœur Céline Bigo dans les colonnes du journal « La Croix » en 1984, la Banque alimentaire va fêter ses 35 ans le 16 octobre prochain. Son antenne charentaise est à peine plus jeune, 32 ans, mais elle compte bien participer à ce moment important de la vie de l'association. Mercredi, la Banque alimentaire ouvrira les portes de ses locaux de la rue Pierre-Loti, à l'Isle d'Espagnac. Là où les denrées sont acheminées, triées et réparties pour prendre ensuite la direction des 52 points d'une distribution assurée par des partenaires au plus près du terrain (associations caritatives, centres sociaux, épiceries sociales, Croix-Rouge, etc.).

À l'Isle d'Espagnac, en semaine, le quartier général de la Banque alimentaire est en effervescence constante. Les 22 salariés de l'association, employés dans le cadre d'un chantier d'insertion, s'acquittent de leur tâche selon une mécanique rodée par le temps.

Il faut dire qu'il y a du boulot. « L'an passé, on a distribué 1 430 tonnes de nourriture. C'est

plus que toutes les autres années », appuie Alain Lhomme, président de la Banque alimentaire en Charente. Des denrées données en grande majorité par la grande distribution (60 %). Viennent ensuite les maraîchers locaux et les plateformes (20 %) mais aussi les dons du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD). Les particuliers ? Leur apport reste à la marge mais tout de même essentiel. Les dons des citoyens se concentrent d'ailleurs pendant la grande collecte annuelle de la Banque alimentaire, « notre vitrine médiatique ».

## Subvention en baisse

« Pour la collecte annuelle de l'an passé, on a ramassé 88 tonnes, soit 11 % de plus que pour les journées de collecte de l'année précédente. C'était assez inattendu parce que nous étions dans un contexte de crise des gilets jaunes. Peut-être que le mouvement a sensibilisé la population au fait qu'il existait une détresse alimentaire », soutient Jean-Jacques Poupot, en charge de la communication pour l'association. Les journées de collecte annuelle de la Banque alimentaire auront lieu cette année les 29, 30 novem-



Reconnaissables à leur gilet orange, les salariés de la Banque alimentaire trient les aliments au quotidien. PHOTO ANNE LACALUD

bre et 1<sup>er</sup> décembre. En Charente, l'événement va mobiliser près de 1 300 bénévoles. « Les conserves et tout ce qui est à base de protéines sont les bienvenus. »

Avec plus de 220 millions de repas fournis à deux millions de bénéficiaires dans toute la France, la Banque alimentaire reste le premier distributeur de l'aide alimentaire en France (65 % de l'aide totale). En Charente, l'association pourvoit aux besoins élémentaires de 16 000 bénéficiaires. Pour autant, les difficultés à mener les missions

à bien sont réelles. La Banque alimentaire a vu sa subvention départementale, au titre de l'insertion, chuter de plus de 20 %. De l'autre côté, la quête aux produits frais, pour laquelle le circuit de redistribution doit être particulièrement réactif en raison des dates de péremption, se complique singulièrement. « Nous en avons de moins en moins. Les grandes surfaces font des promotions sur les produits en fin de vie dans des bacs spécifiques. Forcément, derrière, il en reste moins pour nous. »

# « Le geste d'écriture est un geste qui s'apprend »

**ÉDUCATION** La Cognaçaise Christine Croizet propose une spécialité rare, la graphothérapie. Elle aide des enfants à apprivoiser leur écriture pour éviter la spirale de l'échec scolaire

Philippe Ménard  
p.menard@sudouest.fr

Christine Croizet le dit sans forfanterie : « On sauve des vies ! » Il y a trois ans, elle a ouvert à Jamac « Comme une libellule », un cabinet de graphothérapeute, terme auquel elle préfère celui de « rééducation en écriture ». Il s'adresse à des enfants dont l'écriture est trop lente, illisible ou génératrice de douleurs. « Souvent les trois en même temps. Le geste d'écriture est un geste qui s'apprend. Ce n'est pas inné. Quand il s'installe mal, il faut vite faire quelque chose. »

Le sujet renvoie Christine Croizet à sa propre enfance. « Je suis gauchère. Quand j'étais en CP, j'écrivais difficilement. La maîtresse me disait : "C'est sale !" Mais la maîtresse de CE1 a vu ma difficulté d'écriture. Cette femme géniale m'a dit : "Pose ton stylo-plume, prends un Bic, décale ton cahier, penche la feuille. Ça a libéré l'obstacle de mon corps. Et je suis devenue journaliste. J'écris toute la journée ! »

## Pas un diagnostic

C'est en tant que mère qu'elle a découvert cette spécialité méconnue, en 2000. « J'ai trois garçons, dont deux ont présenté des troubles d'apprentissage sévères. J'ai cherché des solutions, j'ai rencontré des psychomotriciens, des ergothérapeutes, des psychologues. Un jour, on a rencontré un graphothérapeute et ça a été une révélation, pour mes enfants et pour moi. »

L'accompagnement de ses garçons a été sa meilleure école. « Ils ont eu un parcours chaotique mais une scolarité épanouissante. » Une fois ses enfants « sur les rails », elle a commencé à se former, en marge d'une activité de journaliste indépendante spécialisée dans les spiritueux. En 2011, elle a suivi un cursus « graphothérapie, approche plurielle », à Tours.



Christine Croizet a un lot d'astuces pour apprendre à mieux tenir son crayon. PHOTO P.H.L.M.

Ce n'est pas un diplôme d'État. Christine Croizet prend bien garde à rester dans son rôle. « Je réalise un bilan graphomoteur et, ensuite, la famille va consulter un médecin, pédiatre, neuropédiatre, neuropsychologue... C'est lui qui pose le diagnostic, pas moi. C'est important quand on veut monter un dossier auprès de la maison départementale du handicap. »

Quand il s'agit d'un simple problème de posture, le problème peut être réglé en deux ou trois séances. « On explique le geste et on essaye de lui donner du sens. » La moyenne tourne autour d'une dizaine de séances. Dans certains cas, Christine Croizet renvoie directement vers d'autres spécialités. « Parfois, il faut d'abord régler des problèmes neurovisuels ou de psychomotricité. »

Pour Christine Croizet, le dépistage doit idéalement s'effectuer

autour du CE1. Des difficultés autour de l'écriture peuvent rapidement compromettre la scolarité. L'élève n'arrive pas à noter toutes les leçons, les devoirs, à remplir des contrôles. « Il n'y a aucun enfant qui fait exprès de mal écrire. Quand on est petit, on veut faire bien. » Selon Chantal Thoulon-Page, une « pionnière » dans ce domaine, 5 % des enfants scolarisés rencontreraient des troubles de la famille des « dys » (dyslexie, dyspraxie, etc.).

## Lien avec les enseignants

Dans certains cas, l'obstacle est trop haut, il faut le contourner avec des dispositifs adaptés, l'utilisation de l'ordinateur par exemple. Christine Croizet propose d'accompagner les familles dans leurs démarches avec l'Éducation nationale. La discussion avec les enseignants est essentielle. « Cela change le regard sur

## UN ATELIER DEMAIN

« LES ESSENTIELS DU GESTE GRAPHIQUE » C'est le nom de l'atelier proposé par Christine Croizet, ce samedi, de 10 h 30 à 12 h 30, 7, impasse des Moulins à Jamac. Les parents, professionnels de l'enfance et enseignants sont invités à venir (sans enfants) découvrir et échanger sur les bases de la graphothérapie et le repérage des difficultés d'écriture. Gratuit sur inscription au 06 81 56 50 99.

l'enfant. On reconnaît qu'il fait ce qu'il peut. La loi de 2005 prévoit des aménagements pédagogiques. On ne bricole pas, on va chercher des outils. » Seule dans sa discipline en Charente, Christine Croizet mise sur les relations avec les autres spécialistes pour fournir le bon accompagnement aux enfants et « sauver des vies ».

# Quatorze négociants s'ouvrent au public

**CE WEEK-END** La Fédération française des spiritueux demande à ses adhérents d'organiser des « visites privées ». Ici, 14 jouent le jeu

« **A**ccéder à des trésors cachés, s'émerveiller devant de précieux flacons, être guidé(e) parmi les alambics... » Voici comment la Fédération française des spiritueux (FFS) présente son opération « visites privées », ce week-end en France. Chez nous, au pays du cognac, 14 négociants y participent. Certains ouvrent leurs chais, d'autres leur château ou leur distillerie. Certains font payer, d'autres non. Revue de détail.

## 1 Les visites vraiment exceptionnelles

Nous ne retenons ici que les seules propositions gratuites des maisons habituellement fermées au public ou très rarement ouvertes. C'est le cas de Delamain à Jarnac, l'orfèvre du cognac. La petite marque se moque des modes et du temps. La facilité de plaire lui est étrangère. Visites aujourd'hui.

Unique également : la découverte de Ferrand, petit négociant méconnu à Ars, qui élabore du cognac mais aussi du gin. Visite samedi au château de Bonbonnet. Pas très loin, on ne manquera pas de pousser la porte du manoir de la société Villevert à Merpins. La belle bâtisse du XVI<sup>e</sup> siècle a été restaurée avec goût. Visite samedi. Plus loin en revanche : la société Gautier à Aigre. Voici la maison



Un salon du manoir Villevert à Merpins. PHOTO VILLEVERT

de négoce la plus septentrionale, à la limite de l'appellation. Visites vendredi et samedi.

## 2 Les visites plus classiques, gratuites et intéressantes

Citons Otard à Cognac, pour la dimension historique des lieux, le château des Valois (vendredi). Courvoisier à Jarnac mérite le détour : on musera au musée et on déambulera dans le chai du Renard, le plus ancien de la maison, avant un tour au « paradis » et une dégustation finale (vendredi). Toujours à Jarnac, Louis-Royer présentera tous les cépages charentais : ugni blanc, bien sûr, mais aussi folle blanche, montils et colombard (vendredi). Enfin, le maître de chai Jean-Philippe Bergier en personne accueillera le public chez Bache-Gabrielsen à Cognac

(vendredi). Par ailleurs, la Distillerie des Moisans à Sireuil sera ouverte tout le week-end. On admirera ses chais et ses 12 chaudières vendredi, samedi et dimanche.

## 3 Les quelques visites payantes

Une première : Rémy Martin dévoilera son nouveau chai de vinification et sa distillerie « high-tech » à Juillac-le-Coq (samedi, 30 €). Hine à Jarnac perpétuera une certaine tradition anglaise, élégante et raffinée. Les amateurs auront la chance d'élaborer leur propre assemblage (vendredi et samedi, 25 €). La vodka Grey Goose reçoit ce midi au logis de la Fresne à Juillac-le-Coq. Déjeuner à 150 €. Frapin à Segonzac expliquera son modèle économique unique : la modeste mais très respectueuse maison ne commercialise que le fruit de ses 240 hectares de vignes au cœur de la Grande Champagne (vendredi, 10 €). Enfin, la nouvelle proposition œnologique de Martell à Cognac se dévoilera à tarif réduit (15 € au lieu de 20 €, samedi).

**SUD OUEST.fr**

Toutes les informations pratiques et les numéros de téléphone sur notre site

# La Semaine bleue, pour voir la vie en vert

Dans le cadre de la Semaine bleue, l'animatrice Sylvia Béchemin, rappelle que le thème proposé par le Département de la Charente est « pour une société respectueuse de la planète, agissons ensemble ».

Sylvia Béchemin avait donc concocté pour les seniors de l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Guy-Gautier un panel d'animations variées, pédagogiques, ludiques et goûteuses autour de cette thématique, avec une conférence interactive sur la sensibilisation à la disparition des abeilles et les conséquences sur la biodiversité, animée par Isabelle Garnier, apicultrice, suivie d'une dégustation de toasts chèvre et miel.

## Ateliers pédagogiques

Une éducation à l'environnement et au développement durable via des ateliers pédagogiques et ludi-

ques avec : l'association Environat ; le Nec'Art, une création de confitures insolites et gourmandes à base de fleurs et de fruits autour d'un salon de thé éphémère, animation accompagnée d'une dégustation, proposée par Madame Thomas ; « Les pierres qui soignent », la lithothérapie, expliquée par Monsieur Garreau, permet de comprendre les énergies non visibles des « pierres de santé ».

Chacune des manifestations se termine par un goûter à thème et offre ainsi l'occasion d'inviter des résidents d'autres Ehpad, les familles des résidents et les partenaires animation. Sylvia Béchemin l'affirme haut et fort, « la philosophie de notre établissement senior est de continuer à s'ouvrir vers l'extérieur, s'enrichir aux contacts des autres, partager, rire, se divertir, en un mot, vivre ».

**Colette-Christiane Guné**



**Isabelle Garnier, apicultrice, explique le rôle des abeilles et ses conséquences sur la biodiversité.** PHOTOC.-CH.G.

## Une nouvelle Murder party à la médiathèque

**CHERVES-RICHEMONT** À l'automne 2016, la compagnie Paradoxales était venue de Gironde animer une soirée spéciale autour de Sherlock Holmes : 60 personnes y avaient participé avec plaisir. Une nouvelle fois, les mêmes acteurs-animateurs seront dans les murs du centre socioculturel le vendredi 18 octobre à 20 h 30, pour une Murder party en équipes : « Qui a tué le professeur Venazuve ? ». L'occasion de jouer au détective pour démasquer le tueur en temps réel et pas de façon virtuelle. Tarif unique : 6 €



**La médiathèque servira de cadre à une nouvelle Murder party.** PHOTO PIERRE BARRETEAU

par personne ; sur inscription à la médiathèque : 05 45 83 70 40.

## CHÂTEAUBERNARD

# À la Fnaca, il y a des sujets qui fâchent

Le comité cognaçais de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), dont le président est Jean-Baptiste Etcheberria, a tenu son assemblée générale à la fin du mois de septembre dernier. À cet égard, des extraits du discours vindicatif et dénonciateur, celui de Jean-Pierre Gaildraud du secrétariat départemental de la Fnaca prononcé au 35<sup>e</sup> congrès départemental à Jarnac au mois d'avril dernier, avaient été largement commentés.

La colère ne s'est pas estompée depuis chez les Cognaçais. Trois sujets continuent de les préoccuper. L'Onac (Office national des anciens combattants), d'abord, qui réduit ses services. Les femmes d'anciens combattants et les anciens combattants pouvaient jusqu'alors se tourner vers les personnes compétentes dans le dé-

partement pour faire valoir leurs droits. Le comité cognaçais est inquiet, les départs au bureau départemental de l'Onac ne sont pas remplacés, les adhérents ne se font guerre d'illusion : « On tend vers une régionalisation du service. Se déplacer à Bordeaux pour remplir les dossiers n'est pas admissible. » Le comité cognaçais se battra pour le maintien des effectifs, ainsi que des bureaux à l'échelon départemental.

### Le sort des militaires blessés

L'autre point de mécontentement porte sur le respect des dernières volontés du défunt et ancien combattant. La Fnaca se heurte parfois à des familles réticentes à l'idée d'un cérémonial aux funérailles, alors que l'ancien combattant titulaire du titre de reconnaissance de la nation a droit au drapeau tricolore sur le

cercueil, à la présence des portedrapeaux pour l'accompagner dans sa dernière demeure. Une réflexion doit être menée pour que les personnes puissent clairement exprimer leur souhait de leur vivant.

La Fnaca s'insurge enfin contre le sort réservé aux militaires de carrières, qui reviennent blessés d'opérations extérieures : « Ils sont combattants, représentent la France dans ses intérêts. S'ils reviennent blessés ils doivent être considérés comme des blessés de guerre. » L'association cognaçaise dénonce le glissement insidieux vers le droit commun. Assimilés à des accidentés du travail, la gratuité des soins, le versement d'une pension dont bénéficiaient les anciens combattants et invalides de guerre sont largement compromis.

**Sandra Balian**

---

## « Éteignons les lumières, rallumons les étoiles ! »

**SAINT-PREUIL** À l'invitation du Conseil municipal et dans le cadre de l'initiative nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, une animation « Le jour de la nuit » est proposée demain à 20 h 30, à la salle des fêtes. Conférence gratuite sur le thème « L'impact de la lumière sur les animaux », animée par Delphine Lagrange, ingénieure agronome en agriculture et développement durable. Si le temps le permet, observation du ciel et pot amical partagé en clôture de la soirée.